

A. 1. 14

HASSAN NDANGARI
R.C. 1110/Usa.
B.P.38 RUHENGARI.

Ruhengeri, le 25 Mars 1960.

a.c.



Messieurs les Administrateurs
de Territoire
au RUANDA.

Territoire de: Kigali, Astrida, Nyanza, Gitarama, Shangugu, Kibuye, Kisenyi, Byumba et Kibungo.

X Sous le couvert de Monsieur l'Administrateur Chef de Territoire de Ruhengeri.

Messieurs,

Suite à une haine qui vient de naître entre des musulmans qui résident au Ruanda contre moi, j'ai respectueusement l'honneur de recourir à vous, vous demandant une protection en votre territoire.

Je m'empresse enfin de vous citer les faits:
A la date du 17 mars 1960, date à laquelle que l'O.N.U. a fait passage à Ruhengeri, je me suis présenté avec des autres du Parti PARMUHUTU, déclarant la Démocratie. Suite à quoi, les musulmans de Ruhengeri qui réclamaient l'Indépendance furent méchants contre moi, disant qu'ils vont faire à tout leur possible partout au Ruanda, où se trouve un musulman, pour que je sois maltraité. C'est ce qui me pousse humblement de vous mettre au courant, si par hasard je rencontre une telle dispute hostile par eux. *dans votre*

Territoire
Tous les musulmans du Ruanda sont actuellement contre moi, faute de ne réclamer pas l'Indépendance comme eux.

En terminant, Messieurs les Administrateurs, je vous prie de bien vouloir agréer, l'assurance de ma haute considération.

HASSAN NDANGARI.